

AFS PLOMBERIE CVC
Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 1 CHEMIN DU CHENE ROND
91570 BIEVRES
492 404 389 RCS EVRY

PROCES-VERBAL

DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 FEVRIER 2025

Le 27 Février 2025, à 18 heures, au siège social, la société NEWLON, SAS au capital de 427 700 euros, dont le siège social est 1 CHEMIN DU CHENE ROND - 91570 BIEVRES, immatriculé au RCS de Evry sous le numéro 879 792 166, représentée par M FRANCOIS Stéphane, en qualité de Président,

Associée unique de la société AFS PLOMBERIE CVC

Propriétaire de la totalité des 500 actions de 100 euros chacune composant le capital social de la Société AFS PLOMBERIE CVC,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président non associé

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

PREMIERE RESOLUTION - NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

L'Associée unique nomme en qualité de Directrice Générale :

- Madame Nolwen MULLOIS

Demeurant 15 rue de la Rigole – 91190 Villiers le Bâcle

Née le 7 mai 1979 à Vitry sur Seine, De nationalité Française

Madame Nolwen MULLOIS déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette nomination qui prend effet à compter du 28/02/2025, est effectuée sans limitation de durée et sans limitation de pouvoir, sous réserve de ceux expressément attribués par les statuts aux associés.

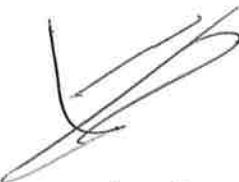
DEUXIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR

EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Le Président *M FRANCOIS Stéphane*



L'associée unique La société NEWLON, représentée par son Président, *M FRANCOIS Stéphane*

